

Répression des violences conjugales

Par **Jems**, le **13/11/2024** à **19:58**

Je suis étudiante en troisième année de droit privé , à l'université libre du Congo , j'ai été chargé de présenter un exposé lors d'une conférence dédié au droit de l'homme. Mon thème de travail est la répression des violences conjugales à l'aune de la loi mouebara. J'aimerais beaucoup vous montrez mon travail, histoire d'avoir l'avis d'un professionnel du droit .